

Marolles-en-Brie, le 4 octobre 2021

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2021**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 23 septembre 2021, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, le 30 septembre 2021,

La séance est ouverte à 19h03.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Alphonse BOYE, Maire.

Vanessa HANNI, Alain BOUKRIS, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, Céline MONASSA, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Caroline DELISSE, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES, Benjamin GAUDON, Mathias ALONSO conseillers municipaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Dominique HUMEZ représentée par Vanessa HANNI, Mehdi BELLOUTH représenté par Alain BOUKRIS, Samantha CRISIAS représentée par Roland TIBI, Margot MAGIN représentée par Martine HARBULOT, Stéphanie COUCHOUX représentée par Céline MONASSA.

Etaient absents : /

Secrétaire de séance :

Caroline DELISSE

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Adoption de l'ordre du jour : **Unanimité**

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du Conseil Municipal

-le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2021 qui est approuvé à l'**unanimité**.

Monsieur le Maire donne communication des décisions qu'il a prises pour la période du 24 juin au 30 septembre 2021 :

Décision du Maire n°	Date de la décision	Titre/Objet
028/2021	03/08/21	Adoption de la convention de partenariat 2021-2022 pour la mise à disposition d'un local et d'un emplacement communal (Parking et annexe de la Mairie) au profit de l'association « Amaparolles ».
029/2021	30/08/2021	Contrat de maintenance des défibrillateurs de la commune
030/2021	30/08/2021	Contrat de prestation de saisie et mise à jour du parc des hydrants sur la base nationale REMOCRA de la Brigade des Sapeurs-Pompiers
031/2021	07/09/2021	Adoption de la convention de partenariat 2021-2022 pour la prise en charge des enfants sur le temps périscolaire par l'association « Football Club de Marolles ».

Il est ensuite procédé à l'examen des rapports figurants à l'ordre du jour :

N°59/2021 : Affaires Générales - Installation d'un conseiller municipal.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte à l'unanimité des votants, 20 voix pour et 7 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES).

N°60/2021 : Affaires Générales - Modification de la délibération n° 0029/2021 portant désignation de membres des commissions et sous-commission municipales facultatives permanentes.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité des votants, 20 voix pour et 7 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES).

N°61/2021 : Affaires Générales - Modification de la délibération n° 0015/2021 portant désignation des délégués du conseil municipal auprès des syndicats intercommunaux et organismes extérieurs.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité des votants, 20 voix pour et 7 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES).

N°62/2021 : Affaires Générales - Modification de la délibération n° 2702/2020 portant sur la désignation des membres du conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte à l'unanimité des votants, 24 voix pour et 3 abstentions (Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES).

N°63/2021 : Affaires Générales - Nomination du représentant du conseil municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2021/2022.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à la majorité des votants, 20 voix pour 4 contre (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC) et 3 abstentions (Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES).

N°64/2021 : Affaires Générales - Avis sur la demande d'autorisation d'ouverture du magasin Picard Surgelés les dimanches 4,11 et 18 décembre 2022.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°65/2021 : Affaires Générales - Autorisation de signature d'une convention avec la société SUEZ EAU FRANCE pour la mise à disposition d'une alimentation électrique au niveau de son armoire électrique située rue des Blés d'Or, permettant l'alimentation d'un panneau d'affichage lumineux.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°66/2021 : Affaires Générales - Approbation de la convention d'intervention foncière entre la commune de Marolles-en-Brie et l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF).

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à la majorité des votants, 20 voix pour et 7 voix contre (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES).

N°67/2021 : Finances et Marchés Publics - Décision modificative n° 1.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à la majorité des votants, 20 voix pour 3 voix contre (Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES) et 4 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC).

N°68/2021 : Finances et Marchés Publics - Participation aux syndicats et aux organismes intercommunaux – Budget 2021.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à l'unanimité.

N°69/2021 : Finances et Marchés Publics - Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget 2021.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à l'unanimité.

N°70/2021 : Finances et Marchés Publics - Autorisation de signature de l'avenant n°2 à la convention constitutive de groupements de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, ses communes membres et le SMITDUVM.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à l'unanimité.

N°71/2021 : Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité des votants, 23 voix pour et 4 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC).

N°72/2021 : Affaires scolaires- Enfance et Jeunesse - Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne °202000264 – Axe 1 pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun.

Rapporteur : Anne FERREIRA

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h18.

Monsieur Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du : 7 octobre 2021.



Alphonse BOYE,
Maire de Marolles-en-Brie